

imaje

Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

PROJET DE VIE

"Le Jardin des Lutins"

La crèche est située rue de Balart 45d à

5000 NAMUR

Tél : 081/23.03.62



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

Le projet de vie reprend une foule de renseignements pratiques, les lignes de conduite de l'équipe, les points qui nous semblent importants afin d'accueillir au mieux les enfants. Bonne lecture.

La crèche « Le Jardin des Lutins » est une crèche gérée par l'Intercommunale des Modes d'Accueil du Jeune Enfant (Imaje), d'une capacité de 18 enfants, destinée à l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi (6h25-21h30, sur demande), prioritairement pour le personnel du CHR. La crèche se compose de 2 sections, les enfants changent de section en groupe, en fonction de leur âge, de leur développement psychomoteur et de leur évolution générale.

Les enfants sont actuellement, encadrés par une équipe de 6 puéricultrices.

Une infirmière pédiatrique et une assistante sociale gèrent l'organisation générale.

Nous bénéficions d'une précieuse aide logistique à 4/5 temps pour la préparation des repas et l'entretien de la crèche.

La structure est livrée par la firme TCO et les menus sont adaptés aux âges et à l'évolution alimentaire de chaque enfant.

La participation financière des parents est calculée selon les barèmes de l'ONE, en fonction des revenus du ménage.

Préparer l'entrée de l'enfant à la crèche

Souvent, les parents donnent un coup de téléphone pour connaître les démarches à entreprendre. Ils sont renvoyés vers le **Service inscriptions** d'Imaje

(inscription@imaje-interco.be) qui gère toutes les demandes.

Après acceptation de la demande :

- Les parents reçoivent un **mail de confirmation**, précisant la structure concernée, la date d'entrée, les jours réservés, les coordonnées de l'assistante sociale, l'existence de divers documents : le règlement d'ordre intérieur, la circulaire PFP et les projets d'accueil du service et de la structure, les démarches à faire d'ici l'entrée de l'enfant à la crèche et une liste de documents à fournir pour le rendez-vous d'inscription.
- Un contact avec l'assistante sociale permet d'organiser une **visite** de la structure (sur rendez-vous et en présence de l'assistante sociale et /ou de l'infirmière- afin de laisser les puéricultrices disponibles pour les enfants.). Une découverte du milieu d'accueil permet de démystifier certaines idées, de parler de craintes éventuelles (liées à l'alimentation, au sommeil, à la séparation...) de rencontrer les personnes afin de créer un lien de confiance et de répondre aux diverses questions.

Quelques semaines avant l'entrée de l'enfant à la crèche, une nouvelle rencontre a lieu avec les parents. L'assistante sociale et/ou l'infirmière :

- Se charge de l'accueil ;
- Explique le règlement d'ordre intérieur de la structure ;
- Complète le dossier d'**inscription** ;

- Fait visiter les locaux (si pas encore fait) ;
 - Explique le déroulement de la journée (activités, repas, ...) et de la consultation O.N.E. ;
 - Explique ce qui est fourni par le service et ce qui doit être apporté par les parents ;
 - Fixe la période de familiarisation ;
-
- Donne la brochure '*A mon rythme à la crèche*' (à compléter par les parents, elle sera la base de la discussion lors de la première familiarisation) ;
 - S'informe des problèmes de santé, d'organisation éventuels ;
 - Répond aux questions.

Toutes les personnes en contact avec les enfants (les puéricultrices, les responsables, l'aide logistique, le médecin de la consultation, les puéricultrices 'volantes' sur le secteur de Namur...) ont été prises en photo afin de réaliser un panneau de présentation d'équipe pour les parents.

Le but est de présenter tous les membres de l'équipe même si certains sont absents lors de la visite.



Vient ensuite, la période de **familiarisation**.

Cette période est indispensable et très importante pour chacun des acteurs de la relation :

- **L'enfant** : Pour qu'il apprenne à se séparer petit à petit de ses parents et à faire connaissance avec l'équipe, les autres enfants, les locaux, l'ambiance générale, ...
- **L'équipe** : pour connaître les habitudes de l'enfant, son rythme, les points importants le concernant.
- **Les parents** : pour établir le début de la relation de confiance, pour les rassurer, pour les aider à se séparer de l'enfant.
- **Le groupe d'enfants** : pour faire connaissance avec le nouveau petit copain.

Cette période de familiarisation s'étale, classiquement, sur 9 jours consécutifs (quel que soit le contrat horaire de l'enfant), du mardi au vendredi de la semaine suivante, avec des temps de présence en crèche de plus en plus long (on ajoute un moment de sieste, de repas...

pour arriver progressivement à l'horaire prévu sur le contrat horaire).

- Mardi : de 9h30 à 10h30, avec papa et /ou maman. C'est l'occasion de passer du temps dans la structure, d'échanger sur les habitudes de l'enfant à l'aide du fascicule '*A mon rythme à la crèche*' (préalablement complété par les parents), d'échanger les différents documents...
- Mercredi : 9h30-11h00, l'enfant seul, en prenant le temps de le déposer, de changer son linge si nécessaire...

- Jeudi : 9h00-11h00
- Vendredi : 9h00-12h00
- Lundi : 9h00-12h00
- Mardi : 9h00-14h00
- Mercredi : 9h00-14h00
- Jeudi : 9h00-16h00
- Vendredi : 9h00-16h00

Si tout se passe bien, l'enfant fait son entrée à la crèche dès le lundi qui suit.

La période de familiarisation peut être reproposée si nécessaire (après une absence prolongée de l'enfant).

Elle peut aussi être allongée, pour le bien-être de l'enfant et/ou en fonction de la demande des parents ou de l'équipe.

Si l'enfant éprouve des difficultés lors de son entrée à la crèche et si c'est possible pour les parents, nous pouvons proposer une rentrée en douceur, par exemple : une semaine à mi-temps, ...

La familiarisation est l'occasion d'établir un lien plus intime avec les parents mais aussi de voir dans quelles mesures l'équipe peut répondre à leurs attentes, dans les limites du fonctionnement de la structure.

Les parents apportent les objets personnels de l'enfant (langes, doudou, tétine, vêtements de rechange, biberon, lait, pommade pour le siège, antipyrétique), le tout inscrit avec le prénom de l'enfant. Le panier de l'enfant est préparé avant son entrée.

Les lignes de conduite de la crèche

Afin de garantir un accueil de qualité cohérent, rassurant et basé sur l'enfant et ses besoins, nous sommes attachés

à différentes idées. Celles-ci ont été travaillées en équipe, lors de réunions, de formations, de journées pédagogiques.

Elles sont parfois, aussi, initiées par le PO de la crèche.

- **La continuité, la puéricultrice de référence**

L'entrée à la crèche est un grand changement pour les enfants ; de nouvelles personnes (autres que papa et maman), de nouveaux lieux, bruits... une séparation avec papa et maman.

Afin de limiter au maximum les intervenants, nous avons mis en place un système de puéricultrice de référence.

Les enfants sont accueillis au sein d'un petit groupe, dès la période de familiarisation par une puéricultrice. Celle-ci prendra les enfants en charge pour les soins, les repas, les mises au lit... idéalement durant toute la période de présence de l'enfant à la crèche. Nous sommes parfois tributaires de changements

d'affectations, d'écartements prophylactiques... qui nous contraignent à réaliser des changements de puéricultrice de référence...

Ce système permet une connaissance plus pointue des enfants, une prise en charge plus minutieuse.

En tant que parents, vous serez amenés à côtoyer toutes les puéricultrices, lors des accueils, retours, absences de la référente... N'ayez crainte de partager toutes les informations concernant votre enfant avec la puéricultrice présente. Nous disposons d'une 'feuille de jour', d'un cahier de communication. Ces outils nous permettent de faire circuler les informations.

- **Le respect du rythme de l'enfant**

Nous respectons, au maximum, les rythmes des enfants au niveau des repas, du sommeil et du développement psychomoteur.

✓ Les repas

Connaitre l'heure du premier repas de l'enfant, nous permet d'avoir une idée de l'organisation des autres repas. Nous ne réveillerons pas un enfant qui dort pour lui donner à manger. Les enfants ont besoin de dormir, cela leur permet de se construire.

Ce point est parfois contraignant pour l'organisation de la maison parce que les journées peuvent être décalées selon le rythme de l'enfant. En suivant le rythme de l'enfant, nous ne pouvons pas donner les repas aux mêmes heures chaque jour.

Nous nous adaptons au rythme de chaque enfant chaque jour.

✓ Le sommeil

Au fur et à mesure, la puéricultrice va connaître les enfants. En repérant les signes de fatigue, elle pourra mettre l'enfant au lit au moment opportun. Tout comme les repas, les siestes sont variables dans le temps en fonction de l'enfant ce jour-là...

✓ Le développement psychomoteur

Chaque enfant évolue à son rythme. Et nous le respecterons.

Nous ne mettrons pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même : un enfant qui ne sait pas encore s'asseoir, ne sera pas mis en position assise. Nous attendrons qu'il puisse y arriver seul. Il en va de même pour la marche...

• **Le doudou et la tétine**

Le doudou (de petite taille) et la tétine sont indispensables à la crèche et laissés à disposition de l'enfant. Ils permettent à l'enfant de se rassurer dans ce nouvel environnement sans papa et maman. Il est

préférable de laisser une tétine (sans attache-tétine et nommée) à la crèche, cela évite les oublis. Le 'vrai' doudou sera, quant à lui, repris et ramené chaque jour avec l'enfant.

Nous demandons, pour la familiarisation, un foulard (en coton, de petite taille), porté par papa ou maman afin de sécuriser le bébé qui arrive en crèche.

C'est parfois ce foulard qui deviendra le doudou de l'enfant.

- **La sécurité affective**

Nous mettons en place une série de choses pour que les enfants se sentent 'en sécurité', puissent se sécuriser ... : le doudou, la tétine, le foulard des parents, un album contenant les photos des personnes de référence pour l'enfant, la force du groupe, la puéricultrice de référence, des rituels (relaxation avant le repas des grands, toujours le même endroit pour le repas des bébés...), le même lit, un portage qui a du sens et relationnel, la communication, le respect des émotions, la verbalisation...

- **L'autonomie**

Nous privilégions l'autonomie des enfants : nous les laissons jouer, découvrir l'environnement, disposer de son biberon d'eau, installer les marchepieds pour les collations, aller se coucher sur le hamac et s'en lever, manger seul...

Les enfants sont laissés pieds nus, en été et en chaussons, les autres saisons. Cela leur permet de bien prendre appui sur le sol.

- **La découverte**

La crèche est un lieu où on découvre son corps, sa psychomotricité... mais aussi les différentes matières (tissus, dur ou mou, pâte à sel, peinture, texture du riz, des bouchons) ... Les enfants sont libres dans leurs mouvements, facilités par des vêtements confortables...

Il n'y a pas de bricolage en tant que tel (pas de cadeau pour la fête des mères et des pères) mais de la découverte de matières, de 'techniques' (peinture aux doigts, avec des bouchons, des éponges...).

- **La communication**

La communication est primordiale pour assurer un accueil de qualité à l'enfant. Pouvoir se dire les choses permet d'éviter les tensions entre adultes et d'avoir une relation sereine nécessaire pour le bien-être de l'enfant. Nous encourageons les parents à dire ce qu'ils ont sur le cœur au fur et à mesure. Lorsque nous observons un point particulier, nous le partageons avec les parents (Ex : en cas d'enfant qui mord, c'est ensemble, avec les parents que nous essayons de trouver une solution).

La vie à la crèche, dans la section des bébés



La section des bébés se compose d'une pièce centrale, garnie de différents tapis, d'un parc, où les enfants jouent librement, d'un coin-change isolé par une barrière, d'une chambre attenante à la pièce de vie et d'une chambre à l'étage (un babyphone permet d'entendre les enfants réveillés). Dans la mesure du possible, nous essayons que chaque enfant ait son lit personnel. Dans le hall, une table à langer est à la disposition des parents pour enlever le manteau, les chaussures éventuelles ...

Des grands tiroirs et un porte-manteau servent au rangement de toutes ces affaires.

Avant l'entrée de l'enfant, la puéricultrice aura préparé le lit, le porte-manteau et le casier destiné aux affaires personnelles des enfants.

En cours de journée, les puéricultrices installent divers jeux (mous, doux, durs, qui roulent, à empiler, à tirer, à

pousser ...). Parfois, les puéricultrices mettent un fond musical « doux » ou chantent sur base de musique.

Les journées s'écoulent au rythme de chaque enfant pour les repas, les siestes...

Les repas

Nous essayons de respecter au maximum ce qui est fait à la maison tant que cela reste compatible avec la réalité de la collectivité. Nous fournissons tous les repas, sauf l'alimentation lactée et en cas d'allergie particulière (signalée par un certificat médical).

En cas d'alimentation lactée, ce sont les parents qui fournissent le lait. Le lait maternel est le bienvenu, surgelé ou frais, dans un récipient nominé, tout en respectant la chaîne du froid. Ce point sera plus

développé lors de l'inscription. Le lait artificiel sera fourni en boîte entière ou sous forme de dosettes selon la fréquence d'alimentation.

Pour la diversification, nous sommes livrés par la firme TCO (la cuisine des champs). Nous disposons de barquettes de pommes de terre, de protéines (viandes ou poissons) et de légumes variés tous les jours (les classiques carottes du lundi, courgettes, haricots... en passant par les betteraves, les bettes, le fenouil...).

L'aide logistique prépare le bol de chaque enfant en fonction de la composition et de la texture (mixé +++, moulu, écrasé, en morceaux...).

Pour le goûter, nous proposons la panade de fruits (pomme, poire et banane) ou fruits en morceaux pour les plus grands.

De l'eau, du robinet ou en bouteille selon le choix des parents, sera proposée en cours de journée et aux moments des repas.

Nous privilégions le premier repas pris à la maison, en famille. Nous pouvons, malgré tout, si les parents le souhaitent, donner le petit déjeuner aux enfants arrivés avant 7h. Ce moment n'est pas toujours de qualité car le

repas sera interrompu par l'accueil des autres enfants et la puéricultrice sera seule pour donner plusieurs biberons.

Les repas sont donnés dans les bras, dans un relax ou une petite chaise en fonction du développement de chaque enfant.

Les siestes

Les siestes sont fonction du rythme de chaque enfant.

Au début, l'endroit varie : dans le parc, dans un relax ou directement dans le lit pour certains enfants. Tous les enfants arriveront à dormir dans un lit, mais encore une fois, chacun à son rythme.

La vie en section

Dans le hall, une table à langer est à la disposition des parents pour enlever le manteau, les chaussures éventuelles ...

Les bébés rejoignent leur section vers 8h15 après l'accueil commun dans la section des grands.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas... les copains peuvent être différents d'un jour à l'autre, de même que les jeux mis à disposition : des hochets, des cubes à empiler ou à remplir, des boîtes de différentes formes et matières, des flacons et bouchons (matériel de récupération) pour stimuler la créativité et la curiosité.

Le petit bébé sera installé souvent au même endroit et petit à petit, il va élargir son environnement par ses mouvements.

Dans la section des bébés, tout fonctionne selon le rythme de chacun. C'est ainsi que les enfants dorment, mangent et jouent tous à des moments différents. Les puéricultrices jouent avec les enfants, les observent, les stimulent, les encouragent, les félicitent et veillent à répondre à leurs besoins.

En début d'après-midi, la section accueille quelques grands qui sont réveillés, afin de respecter le sommeil des autres.

Les journées sont rythmées par les repas, les jeux, les siestes...

Le déroulement de la journée est expliqué oralement aux parents : les moments de repas, de siestes, un moment d'échange, de jeux, une évolution, une anecdote, ...

Vers 17h, tous les enfants sont regroupés dans la pièce des grands.

La vie à la crèche, dans la section des grands



Après quelques mois et après avoir bien grandi, les enfants sont prêts à aller dans la section des grands. Ce passage se fait par groupe, avec la puéricultrice de référence et en douceur (les enfants vont d'abord jouer un peu dans la section, prendre la collation, dormir dans la chambre des grands ... ils y passent de plus en plus de temps pour y rester définitivement).

L'organisation de la section des grands est différente, le rythme tend progressivement vers un rythme de collectivité : les enfants mangent et dorment au même moment. Malgré tout, on respecte encore le rythme individuel : si un enfant a encore besoin de dormir le matin, il sera remis au lit, même si cela décale son heure de repas. On ne devient pas grand tout de suite !

Les repas

Le contenu des repas se diversifie.

L'eau est à disposition tout au long de la journée.

Vers 9h30, les enfants, assis sur les marchepieds, boivent leur soupe.

Ils en raffolent !

Le repas de midi se passe à table, en compagnie du groupe et de la puéricultrice de référence. Il est organisé sous forme d'un self-service : chaque famille d'aliments est présentée dans un bol et les enfants se servent eux-mêmes selon leurs envies.

Un morceau de fruits est toujours proposé en fin de repas.

Afin de favoriser l'autonomie des enfants, nous les laissons, au maximum, manger seuls. La puéricultrice reste disponible pour les aider (utilisation d'une deuxième cuillère, aide pour terminer l'assiette...). L'apprentissage de l'autonomie passe par des essais et erreurs et quelques maladresses... nous vous conseillons de ne pas mettre les plus beaux vêtements à vos enfants.

Le goûter est varié : tartines, cracottes, yaourts, morceaux de fromage... et toujours un morceau de fruit.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent apporter un gâteau (facile à manger) pour fêter un anniversaire, un départ à l'école... c'est toujours un chouette moment et une fierté pour l'enfant.

Les siestes

Les enfants dorment dans une chambre, soit sur un hamac soit dans un lit à barreaux.

Le choix est déterminé par l'âge (l'enfant doit avoir 18 mois pour dormir sur un hamac), par la sensibilité de chaque enfant. De manière générale, le passage sur le hamac se passe très bien : l'enfant se sent grand, il devient plus autonome.

Pour garantir la quiétude de chacun, les siestes de l'après-midi sont surveillées par une puéricultrice.

Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil. Quand c'est le cas, ils vont dans la section des bébés.

Des siestes du matin sont possibles aussi. On ne devient pas 'grand' en une fois...

La vie en section

Les doudous, tétines et biberons d'eau sont à disposition des enfants.

Des coins permanents sont aménagés dans la pièce de vie :

- ✓ Un coin garage avec des petites voitures ;
- ✓ Un coin psychomotricité avec des gros blocs, un escalier et un toboggan ;
- ✓ Un coin poupées avec une petite table à langer, un petit lit... ;
- ✓ Un coin dinette avec une petite cuisine et ses ustensiles ;
- ✓ Un coin construction ;
- ✓ Un coin 'doux' ou calme avec des livres, les albums photos de chaque enfant.

Cet aménagement permet à chaque enfant de trouver une activité libre qui lui convient.

En plus de tout cela, les puéricultrices ajoutent des bacs de jeux : déguisements, blocs, grosses voitures, bouteilles de récupération, sacs...

Certains jours, des activités (peinture, dessin, pâte à sel...) sont proposées mais jamais obligatoires.

Les livres ont une place importante à la crèche. Nous bénéficions d'une collaboration avec la bibliothèque communale qui nous met des livres à disposition et qui les renouvelle régulièrement.

C'est un vrai plaisir. Les enfants adorent les livres et finissent par connaître les histoires par cœur...

Un moment de lecture par une puéricultrice est prévu chaque jour avant la sieste.

Malgré le fait que la crèche soit une crèche de ville, nous bénéficions d'un petit espace extérieur. Nous l'exploitons dès que possible avec des petits vélos, camions, ballons...

Selon l'accord des parents, nous pouvons aller promener dans le quartier.

Nous allons voir les bateaux, les animaux chez Aveve, chercher du pain ...

Nous profitons de représentations de théâtre soit à la crèche soit dans une crèche voisine. Ce moment est magique !

Quand l'enfant est prêt, l'apprentissage à la propreté est initié à la maison. Nous suivons le mouvement à la crèche. Des petits pots et une petite toilette sont à disposition des enfants. Nous demandons aux parents de nous apporter des sous-vêtements et vêtements en suffisance. L'enfant, concentré par son jeu, sera moins attentif à ses besoins et sensations.

Nous avons mis en place des moments clés dans la journée des enfants :

- ✓ Une relaxation musicale avec les doudous et les tétines, avant le repas du midi. Petit retour au calme avant de manger... Un coussin vous sera alors demandé ;
- ✓ Un enfant va frapper à la porte de la cuisine pour savoir si le repas est prêt ;

- ✓ Un enfant distribue les biberons d'eau aux copains à la fin du repas ;

- ✓ Un moment de lecture avant la sieste ;
- ✓ Endormissement sur fond de musique douce.

Les enfants qui présentent 'un grand soir' (21h30) recevront un repas (tartine et/ou biberon fourni par les parents), ils seront mis en pyjama et pourront commencer leur nuit à la crèche.

Pour clôturer le séjour de l'enfant à la crèche, les parents reçoivent '**le livre d'or**' ; album photos contenant un petit mot rédigé par les puéricultrices, racontant le parcours de l'enfant à la crèche et sa photo. Les parents sont encouragés à compléter cet album. C'est une façon de se dire 'au revoir', de finir la relation ...

L'atelier, pièce supplémentaire, est disponible à l'étage afin qu'on puisse s'y retrouver en petit comité et faire des « activités » plus ciblées.

En tant que milieu d'accueil, nous sommes tenus de respecter différentes législations et recommandations provenant d'Imaje, de l'ONE , de l'Afsca...

Ainsi va la vie à la crèche, chaque jour différent, au rythme des enfants, avec des repères et des moments bien précis.





INTERCOMMUNALE DES MODES D'ACCUEIL POUR JEUNES ENFANTS

Siège administratif: Rue Albert 1^{er}, 9 – 5380 FERNELMONT – Tél.: 081/40.91.60 – Fax: 081/40.91.61

Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail: contact@imaje-interco.be